

Comité d'Etablissement Poitou-Charentes du jeudi 26 mars 2015.

Vos élus vous informent sur les points principaux

- **Feuille de route régionale**
Continuité de la convention tripartite et du plan stratégique. Le SNU vous a alerté à plusieurs reprises (voir nos différentes déclarations et en particulier 'du côté des instances' de janvier 2015)
- **Avenant au plan régional de formation 2015**
Suppression des formations 'classification' et ajout de la formation CEP et des formations spécifiques conseillers à dominante entreprise.
Le SNU a voté contre :
60 % des formations (CEP, AOSI, Neptune) sont des injonctions de la DG alors que des conseillers attendent toujours les formations demandées, notamment en EPA.
- **Règlement intérieur de Pôle emploi**
Ce RI ne comprend que des obligations vis-à-vis des salariés mais aucun droit. Il rigidifie les rapports et les relations au travail alors que sur les sites les choses se font naturellement en bonne intelligence. Le SNU alerte sur de nombreux points :
Ex : Tout agent est tenu de :
 - respecter les instructions données par ses supérieurs hiérarchiques ... ;
 - faire preuve de probité, d'impartialité et de respect d'autrui ... ;
 - porter une tenue vestimentaire décente, propre et correcte ... ;
- **Neptune 2**
Passage de Windows XP à Windows 7 et d'Office 2003 à Office 2010
Formation de 2 ½ journées sur site animée par les RRA (1 avant la migration sur le poste de travail et l'autre après la migration en e-formation).
- **MADU**
Outil au service du process de la DAL. Encore des actes professionnels automatisés et donc supprimés pour les collègues GDD.
- **ASC**
Vote sur 1 Noël régional, 1 WE à Center Parcs et 1 voyage à Naples
- **Loi 'Mathys'**
Dons de jours de congés aux collègues ayant 1 enfant atteint d'une maladie, handicap ou accident d'une particulière gravité.
Pour l'instant pas applicable aux agents sous statut public (en attente du décret au Conseil d'Etat).